



COMMISSARIAT GENERAL

N/Réf : 540/92/CG/01/ /EM/2025

5461

AVIS DE MISE EN VENTE

L'Office Burundais des Recettes (OBR) informe le public qu'il procédera à la vente aux enchères du matériel roulant constitué de véhicules garés au port de Bujumbura ; les portières usagées pour voiture ainsi que les carreaux en céramique.

La vente aux enchères aura lieu le Mardi 26/08/2025 à partir de 10h00 dans les enceintes de l'Entrepôt de l'OBR sis à NGAGARA Q6.

1. La visite de ces biens pourra être effectuée tous les jours ouvrables, à partir du 18/08/2025 de 8h00 à 15h00 ;
2. Le jour de la vente, chaque soumissionnaire devra se présenter muni d'une enveloppe fermée contenant la caution de soumission qui est un chèque certifié au nom de la Commission chargée de la Vente aux enchères des Biens du Domaine Privé de l'Etat (CVBPE), d'un montant correspondant à la caution demandée au lot de son choix et d'un papier sur lequel est marqué le prix proposé pour le lot auquel il soumissionne. **Ces enveloppes seront déposées jusqu'au plus tard 10h20.**
3. Le soumissionnaire qui n'aura pas présenté le chèque certifié de la caution ne sera pas autorisé à participer à la vente ;
4. Le soumissionnaire doit être le propriétaire du chèque certifié ; la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou sa photocopie est obligatoire ;
5. Le soumissionnaire gagnant disposera d'un délai maximum de quinze (15) jours calendaires pour s'acquitter du montant restant dû, tenant compte de la caution présentée, faute de quoi il sera déchu de plein droit et on fera appel au deuxième soumissionnaire gagnant ;
6. La caution du soumissionnaire gagnant qui n'aura pas payé dans les délais ci-haut indiqués ne sera pas restituée ;

♠

7. Le montant correspondant au solde du prix de vente déduit de la caution sera payé soit par chèque certifié à l'ordre de la CVBPE, soit versé sur le compte n° CC10139 ou soit par virement au compte n°01104582320 ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de « Prélèvements sur les ventes » ;
8. Le dédouanement est obligatoire pour tous les véhicules ;
9. L'autorisation d'enlèvement du lot gagné sera établie après présentation des preuves de paiement du montant restant dû en complément de la caution et des droits et taxes douane si nécessaire, à l'Equipe chargée de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat, Immeuble Emmaüs Pathway à Kigobe, 2^{ème} étage ;
10. Le détail de ces véhicules, leur localisation ainsi que le montant de caution à présenter sont indiqués dans les tableaux en annexe ;
11. Cet avis de mise en vente peut être visité sur le site web de l'OBR www.obr.bi dans la fenêtre **Opportunités**. Il est affiché aux tableaux d'affichage de l'OBR aux sites Virago et Emmaüs et au bureau de l'OBR se trouvant au centre-ville à l'Ex-Province (palais des arts).

Pour plus d'information, appeler au 22 28 22 55 ou au numéro vert 500.

Fait à Bujumbura, le 18 / 8 / 2025

LE COMMISSAIRE GENERAL


Emmanuel MBONIHANKUYE

ANNEXES**I. Véhicules transmis par l'équipe surveillance port de Bujumbura**

N° du lot	Marque et type	N°de châssis/Plaque	Lieu D'immobilisation	Caution
2	NISSAN ALTIMA	1N4AL3AP5FC152233	PORT DE BUJUMBURA	3 000 000
3	TOYOTA SIENA	5TDZA23C26S450292	PORT DE BUJUMBURA	4 000 000
4	NISSAN ROGUE	JN84S58T88W026256	PORT DE BUJUMBURA	4 000 000
5	HONDA PILOT	5FNYP3H47AB	PORT DE BUJUMBURA	4 000 000
6	NISSAN SERENA	VSKEBAC23U0173367	PORT DE BUJUMBURA	2 000 000
7	CHEVROLET	1gbhg31f7w1090466	PORT DE BUJUMBURA	3 000 000
8	TOYOTA CORONA	-	PORT DE BUJUMBURA	2 000 000
9	TOYOTA RAV4WD	-	PORT DE BUJUMBURA	2 000 000
10	MERCEDES BENZA160	WDB168332J240279	PORT DE BUJUMBURA	2 000 000
11	RENAULT	-	PORT DE BUJUMBURA	2 000 000
12	MAZDA DEMIO	-	PORT DE BUJUMBURA	3 000 000

II. PORTIERES USAGEES POUR VOITURE

N°	Désignation	Qté	EMPLACEMENT	CAUTION
1	Portières usagées	51	PORT DE BUJUMBURA	1000 000

III. CARREAUX EN CERAMIQUE

N°	Désignation	Qté	EMPLACEMENT	CAUTION
1	Carreaux en céramique	48	PORT DE BUJUMBURA	500 000